

# Etablissement pénitentiaire pour mineurs de Marseille



L'établissement pénitentiaire pour mineurs de Marseille est l'un des 7 EPM réalisés en France. Mis en service en 2007, il est conçu spécifiquement pour l'accueil de jeunes détenus, âgés de 13 à 18 ans. Tout en intégrant les exigences de sécurité carcérale, il place l'éducation au cœur de la prise en charge des jeunes détenus avec un objectif : préparer leur sortie et leur réinsertion.

## Coordonnées

Montée du Commandant de Robien  
BP30001  
13367 Marseille Cedex 11  
04.91.35.77.00

## Capacité d'accueil

59 places  
Un quartier de détention hommes mineurs  
Un quartier d'accueil des arrivants labellisé (organisme certificateur Veritas)

## Visiter une personne détenue

Un permis de visite doit être demandé au chef d'établissement si la personne détenue est condamnée définitivement ou au juge chargé du dossier si la personne détenue est prévenue.

Pour en savoir plus cliquez [ici](#).

## Parloirs

04 91 35 77 23 (le lundi et mardi de 15h30 à 16h15)

Le parloir est possible le mercredi de 14h00 à 18h00 et le samedi et dimanche de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les parloirs avocats sont ouverts du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

## Accueil des familles en attente de parloir

Espace Nicolas  
Montée du Commandant de Robien  
13011 Marseille  
04 91 35 77 35

## **Ressorts**

Cour d'appel et TJ

- Cour d'appel d'Aix-en-Provence
- Tribunal judiciaire de Marseille

Direction de rattachement

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille

## **Activités proposées aux personnes détenues**

- une préparation aux diplômes et examens
- des activités culturelles et sportives en partenariat avec des associations

## **Santé**

Les soins aux personnes détenues sont assurés par des personnels du ministère de la Santé. L'établissement dispose d'une unité sanitaire dépendant de l'assistance publique des hôpitaux de Marseille (APHM) où se déroulent les consultations d'urgence et hospitalisations de courte durée. Les hospitalisations programmées de plus de 48 heures se font à l'unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI) de Marseille située à l'hôpital nord.

Les soins psychiatriques sont assurés par une équipe de l'assistance publique des hôpitaux de Marseille (APHM).

Communication